

***Le Maire,
le Conseil Municipal,
le Conseil Municipal des Enfants
et le Personnel Communal
vous présentent leurs
Meilleurs Voeux pour cette
nouvelle année !***



Chères Vernétoises, chers Vernétois,

2023 vient de se terminer. Espérons que 2024, année olympique, synonyme de trêves dans les conflits, soit porteuse de paix dans le monde qui nous entoure.

2024 sera une année importante avec les élections européennes en juin. Dans cette Europe fragilisée par les conflits à ses portes, par la montée des extrêmes dans beaucoup de pays, nous devons nous interroger sur notre avenir et ne pas oublier le passé. Ce passé qui a conduit l'Europe à sa destruction lors de la dernière guerre mondiale. Soyons sans cesse vigilant dans nos choix et dans la défense de nos valeurs de liberté - d'égalité - de fraternité en lien avec le respect de la laïcité, fondement même de notre société.

En 2023, les élu(e)s ont poursuivi la rénovation de l'école qui sera enfin terminée pour la rentrée de septembre 2024, les réflexions sur l'aménagement du centre bourg avec la rénovation d'une grange à côté des ateliers municipaux, l'aménagement de la petite place rue de Busset, et dans les prochaines semaines la démolition de la maison en haut de la rue de Vichy qui marquera le début de la réfection de celle-ci. Bien d'autres dossiers sont à l'étude dont la préservation de l'eau avec le réchauffement climatique, la production d'énergie renouvelable, la future piste cyclable reliant Le Vernet au boulevard urbain de Vichy et l'aménagement du site des Hurlevents en partenariat avec Vichy Communauté et Abrest...

Je profite de ce mot pour remercier tous les élu(e)s, tous les personnels municipaux, toutes les associations, toutes les enseignantes de l'école, tous les commerçants et artisans pour leur investissement jour après jour au service de nos habitants, pour être plus proche de vous et faire de notre commune un havre de paix où il fait bon vivre ensemble en harmonie avec notre bel environnement.

Le Conseil Municipal, le Conseil des Enfants et les services se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2024 emplie de tolérance, d'écoute et de solidarité.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Bernard AGUIAR, Maire

Retour en images



La cérémonie du 11 novembre



Le compostage collectif, le 28 octobre



Le Marché de Noël, le 8 décembre



La Compagnie La Clique, le 2 décembre



Le parvis de la Mairie



Les plantations de la forêt communale



Un fruitier du Verger Conservatoire planté en hommage à Gérard Charasse

Le CCAS

Par Isabelle GOULFERT

Pour l'année 2023, les membres du CCAS ont dû faire des choix adaptés aux difficultés financières rencontrées par quelques uns de nos concitoyens, difficultés liées à l'inflation en cours dans notre pays. Ainsi le CCAS a pu apporter un peu de soutien financier, à la hauteur de son budget, à certaines familles dans le besoin.



Pour rappel, depuis 2021, le CCAS a signé un partenariat avec l'épicerie solidaire de Vichy. Celui-ci permet un soutien aux familles et aux personnes retraités dont les ressources sont temporairement insuffisantes pour absorber leurs dépenses. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'assistante sociale dédiée à la commune (coordonnées en mairie) qui pourra vous orienter en cas de soucis et présenter éventuellement votre dossier.

En plus des quelques aides financières, le CCAS a continué ses missions auprès de certaines catégories de la population.

Ainsi, 81 personnes âgées de plus de 70 ans se sont vues offrir un repas de fin d'année, concocté par le traiteur *Gourmet Fiolant* et animé par le musicien *CharlyPag*.

Les colis de fin d'année pour les personnes âgées de plus de 75 ans ont été distribués par quelques uns des membres du CCAS : 13 couples et 36 personnes seules ont pu déguster les mets et friandises achetés aux *3 P'tits Cochons*.

Les enfants de l'école et de la commune n'ont pas été oubliés pour autant. Les CM2 ont quitté l'école Marcel Guillaumin en juin avec dans leur cartable un beau dictionnaire de la langue française pour les aider dans leurs études au collège.

Le CCAS a également accordé à titre exceptionnel une aide financière pour permettre à l'Association des Parents d'Élèves d'offrir un joli spectacle de Noël à tous les enfants de la commune.

Tous les membres du CCAS vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

Conseil Municipal des Enfants

Par Isabelle GOULFERT



Pour la troisième année consécutive, grâce à l'implication des enseignantes de l'école Marcel Guillaumin, de Yann Raoul, directeur de l'animation et les conseillers municipaux encadrants, le CME a été mis en place à la rentrée scolaire. Cette année, il se compose de 12 enfants des classes de CM1 et CM2, élus par les élèves le 13 octobre 2023. Déjà trois réunions ont eu lieu et les jeunes élus ont travaillé avec assiduité afin de présenter et développer leurs différents projets. Il est prévu en moyenne une réunion par mois encadrée par les élus référents.

Avenir énergétique de la commune

Par Jacques PACAUD

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023, fait de la planification territoriale une priorité. Elle prévoit notamment que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des zones d'accélération favorables à l'accueil de projets d'énergies renouvelables. L'objectif n'est pas l'autonomie énergétique de chaque territoire, mais bien de créer de la solidarité entre eux.

Pourquoi une telle loi ?

Respecter nos objectifs nationaux et nos engagements internationaux en matière d'énergie et de climat, en particulier l'atteinte de la neutralité carbone à 2050, nécessitent d'agir rapidement. Ainsi, la **3ème directive européenne sur les énergies renouvelables** prévoit d'ici 2030, de faire passer à 42,5 % la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie européenne. La France était à 19,3 % en 2021. Face à l'urgence, il est indispensable d'actionner simultanément tous les leviers à notre disposition, en commençant par une forte réduction de nos consommations énergétiques grâce à la sobriété et l'efficacité. Par ailleurs, il faudra décarboner la chaleur, et électrifier certains usages pour sortir des énergies fossiles (transport, industrie...), ce qui entraînera une hausse de notre consommation d'électricité, nécessitant d'en augmenter la production.



Vous étiez près d'une soixantaine le 18 décembre dernier à avoir répondu favorablement à l'invitation de Bernard AGUIAR, qui a souhaité vous présenter les travaux réalisés par une équipe d'élus de la Commune, destinés à préciser ces zones de développement des énergies renouvelables sur notre territoire, pour qu'elles soient à la fois attractives pour les développeurs et acceptables pour les Vernétois. Après un rappel du contexte et une présentation des différents travaux réalisés sur Vichy Communauté, notamment une synthèse des objectifs de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et du Plan Paysage et Transition Énergétique (PPTE), des projections plus précises des emplacements publics et privés possibles sur la commune ont été présentées. Elles se caractérisent par le choix de préserver le cadre de vie et l'environnement de la commune, en ne retenant prioritairement qu'un axe de développement du potentiel d'énergies renouvelables : le photovoltaïsme.

Cette présentation va être complétée par la mise à disposition en mairie jusqu'au 13 janvier 2024, d'un cahier spécifique destiné à recueillir vos éventuelles remarques complémentaires. Les supports utilisés lors de la réunion seront également consultables sur le site internet de la commune.

Prochaines échéances

Le Conseil Municipal devra délibérer avant le 31 janvier 2024. Un débat sera organisé le mois suivant au sein de Vichy Communauté, puis les zonages seront transmis à des référents préfectoraux et au comité régional de l'énergie, qui rendront un avis, après vérification de leur cohérence avec les objectifs régionaux.



La mise en service de nouveaux réacteurs nucléaires - hormis celui de Flamanville - est prévue au plus tôt en 2035. Il est donc indispensable **d'accélérer le déploiement massif de l'ensemble des énergies renouvelables** d'ici là. C'est l'objectif de cette loi d'accélération, qui vise à faciliter les processus et lancer la planification territoriale.

Par ailleurs, la loi prévoit **qu'une commune ne pourra définir une zone d'exclusion que si elle a identifié une zone d'accélération.**

Centre-Bourg

Par Damien BALESTRINO

La Municipalité a officiellement signé le Contrat de Revitalisation du Centre-Bourg avec le Département de l'Allier et la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté. Grâce à ce partenariat évolutif, au soutien de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Commune peut réaliser la réfection de la Rue de Vichy, la requalification de la Place Marcel Guillaumin et la réhabilitation de la Salle Robert Devaux, coeur même de notre village.

Ces trois projets présentés en réunion publique le 27 juin dernier sont en cours d'élaboration avec les cabinets d'architecture qui nous accompagnent. En 2024, la démolition de la maison Place Guillaumin et la réhabilitation de la rue de Vichy seront effectives ce qui changera complètement l'image de l'entrée de la commune.



Maison de l'habitat

Certains de nos concitoyens n'ont pas attendu ce contrat pour se lancer dans la rénovation de leur logement. La « Maison de l'habitat » de Vichy Communauté est à votre disposition pour vous accompagner avec ses conseillers dans le montage de votre dossier, les possibles aides financières auxquelles vous pourriez prétendre et des entreprises répertoriées pour réaliser vos travaux. Alors n'hésitez pas à les contacter :

Tél : 04 70 96 57 00 - sur <https://habitat.vichy-communaute.fr/>
ou <https://www.clicrdv.com/vichycommunaute.fr>



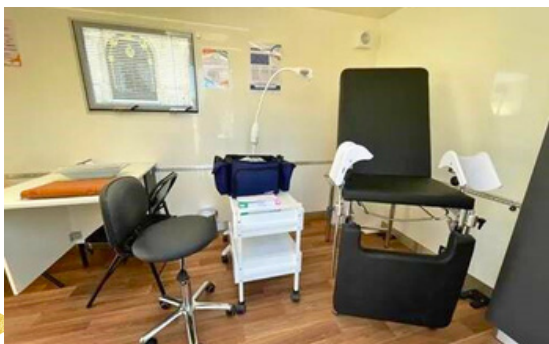
Mobil Santé

Par Jacky Parenton

Le bus « Mobil santé » de Vichy Communauté sera présent sur la commune avec, à son bord, différents métiers de la santé à la disposition des habitants avec ou sans rendez-vous.

Stationné Place Marcel Guillaumin, Mobil Santé vous attend :

- **Mardi 30 janvier de 9h00 à 13h00 - présence d'un médecin**
- **Mercredi 6 mars de 13h30 à 17h00 - possibilité d'un dentiste**
- **Jeudi 28 mars de 9h00 à 13h00**
- **Jeudi 18 avril de 9h00 à 13h00**



Toute l'équipe médicale est à votre disposition pour des renseignements, accès aux soins, vaccinations, dépistages et actions de prévention, prise en charge psychologique, accès à la téléconsultation.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Julie LAURENT, responsable du Mobil Santé au 06 16 40 36 01.

Au Vernet

Vœux du Maire

26 janvier - 19h00

Complexe Gabriel Péronnet

Ouvert à toutes et à tous

Secrétariat de mairie - 04 70 98 51 00

"Tartiflette du Foot"

Samedi 27 janvier - 19h30

Complexe Gabriel Péronnet

Renseignements et inscriptions : ESV

Football Michel DEMAY - 06 33 06 91 48

"Café Lecture"

29 janvier, 4 mars - 17h00

Salle Robert Devaux

Bibliothèque du Vernet - Myriam ROBERT -

04 70 98 51 00

Mobil'santé

Mardi 30 janvier : 9h à 13h

Mercredi 6 mars : 13h30 à 17h

Jeudi 28 mars : 9h à 13h

Mini Gala KDANSE

Samedi 10 février

Complexe Gabriel Péronnet

Association K'DANSE : k.danseorange.fr

Collecte des encombrants et épaves

6 mars

Inscription obligatoire avant le 28 février en mairie au 04 70 98 51 00

Collecte de Sang

22 mars - 16h00 à 19h00

Complexe Gabriel Péronnet

Association pour le Don de Sang Bénévole

du Vernet - 04 70 34 86 10

Rifle de Tonic Gym

Dimanche 10 mars - 14h00

Complexe Gabriel Péronnet

Renseignements : Jacqueline FELIX au 06 25 34 70 75

Concours Photos

Le sport en plein air

Du 15 au 17 mars

Salle Robert Devaux

Inscription gratuite obligatoire en mairie.

Dépôt des photos avant le 4 mars.

Renseignements et règlement en mairie au 04 70 98 51 00

Exposition de Roger Charasse

du 29 mars au 7 avril

(fermée le mercredi)

Salle Robert Devaux

Etat Civil

NAISSANCE

Leïa OCCIPINTI née le 26 septembre 2023

Lévy CASTAGNET né le 30 septembre 2023

Khelya GIBEL RUSSO née le 3 novembre 2023

Matéo CHASSAING né le 15 novembre 2023

Zacharie BAGHGHAAZ né le 5 décembre 2023

MARIAGE

Pascal PERARD et Isabelle FUSIBET le 25 novembre 2023

DECES

Raymonde GENESTE née BERNARD le 25 novembre 2023, 96 ans

Régis PAGANI le 4 octobre 2023, 91 ans

René RIFFAULT le 6 octobre 2023, 88 ans

Agnès BOUYRE le 16 octobre 2023, 54 ans

Claudette COMPAGNON née TÈCHE le 17 octobre 2023, 77 ans

Alain MOCELLIN le 22 novembre 2023, 80 ans

Marie COFFIN née RAHON le 22 novembre 2023, 88 ans

Yves REDON, le 13 décembre 2023, 63 ans

Informations

BLOG DES ENFANTS :

Suivez toutes les activités de vos enfants durant l'accueil de loisirs et la cantine

<https://guillaumin03.toutmoncentre.fr/>

> ACTUALITE DE LA COMMUNE

Suivez toute l'actualité de la Commune sur le site internet www.levernet.fr, sur l'application "Intramuros" et sur la page Facebook "Le Vernet"



Téléphone : 04 70 98 51 00

Courriel : contact@levernet.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, mardi et samedi de 8h30 à 12h30